

Rapport n°34

Crèscita di u vulumu urariu d'impeghji d'agiunt d'animazione è agiuntu tecnicu

Augmentation de volume horaire d'emplois d'adjoints d'animation et d'adjoints techniques

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Au vu de la création de l'Accueil Collectif des Mineurs (ACM) Charpak et des nécessités dans le cadre des besoins du périscolaire et extrascolaire, il est opportun d'augmenter le volume horaire de 3 postes d'adjoints d'animation et d'2 postes d'adjoints techniques de la manière suivante :

Poste occupé	Service	Nombre d'heures actuelles	Nombre d'heures proposées
Adjoint animation	ACM Charpak	21 h	25 h
Adjoint animation	ACM Charpak	30 h	32 h
Adjoint animation	Périscolaire et extrascolaire	18 h	25 h
Adjoint technique	Périscolaire et extrascolaire	25 h	28 h
Adjoint technique	Périscolaire et extrascolaire	12h	16h

Le Comité Social Territorial (CST), en date du 17 avril 2024 et du 6 juin 2024, a émis un avis favorable à cette proposition.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les augmentations de volume horaire susvisées.
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.